

Bulletin d'information N°9 – Brangues



C'est un écureuil Branguariot !

Novembre – Décembre 2021

LE MOT DU MAIRE :

Chers Branguariots,

L'hiver s'installe dans notre si beau village, et même si la chaleur manque, votre municipalité se hâte de poursuivre l'amélioration de votre quotidien et son engagement en faveur de l'environnement.

Cette année encore, la commune de Brangues participera activement à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), en partenariat avec le monde professionnel et associatif. Ce bulletin imprimé en format « A5 » est une première pierre, presque allégorique, dans ce défi volontaire des élus municipaux de réduire son impact sur la production de déchets.

Les chantiers avancent bien, notamment sur nos voiries et nos abords d'école qui en ont bien besoin. Se prépare également sur cette fin d'année, la relance du conseil municipal des enfants qui était aussi l'une des promesses de notre profession de foi.

Passez de bonnes fêtes, et d'ici là, bonne lecture !

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

• Flash Infos :



➤ **Le pont de Groslée a enfin ouvert !!**

➤ **La commune recherche un renfort pour la pause méridienne scolaire.** Victime de son succès, la cantine compte généralement plus de 40 élèves tous les midis depuis la rentrée ; le temps de garderie qui suit le repas (12h30-13h30) **nécessite une personne de plus les lundis, mardis, jeudis et vendredis, soit 4h/semaine.**



Si vous êtes intéressés, merci de transmettre à la mairie de Brangues un CV et une lettre de motivation. Toutes les candidatures seront sérieusement étudiées.

➤ **Animation de Noël à l'espace d'exposition de Brangues.** L'ABVL et le Sou des écoles, vous proposent **le vendredi 17 décembre, après l'école, une exposition des dessins des enfants réalisés dans le cadre des ateliers graphiques connectés à l'exposition de cet été. Cet événement sera aussi l'occasion d'un petit marché de Noël dans l'espace d'exposition.** Venez nombreux, ce bâtiment est le vôtre !

➤ Les enfants ont dû avoir une belle surprise à la rentrée : **la cour maternelle est presque terminée** (arbre et massif plantés...), plus de barrière de chantier autour de la chaufferie ... **un vrai bonheur !**



➤ Ce n'est pas un rêve ...ni l'arlésienne ... Les travaux du clocher démarreront fin novembre par la sécurisation des accès (à l'intérieur du clocher).

L'appel aux dons est toujours ouvert ! A fin octobre nous avons **collecté 9020 €.** C'est chouette les dons augmentent. Merci à tous !



Il reste 8 000€ de dons à collecter pour atteindre notre objectif : « si le cœur vous en dit », deux possibilités de paiement par CB sur le site :


www.fondation-patrimoine.org/76073, ou un chèque à l'ordre de la fondation du patrimoine -église de Brangues - à déposer en mairie.

➤ **Broyat :** les branches et les feuilles des platanes ont été broyées début octobre. **Le broyat est disponible à la Garenne. Si vous désirez en récupérer, prenez contact avec la mairie.**



@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H



➤ **Le délai pour commander votre sapin de Noël auprès de l'association du Sou des écoles a été prolongé**, faites vite, vous avez jusqu'au 19 novembre pour le commander !!

Des bons de commande sont disponibles à la mairie et à la boulangerie Peysson.

La distribution se fera le 4/12 de 9h30 à 11h30 sur la place de Brangues.



➤ **Les ateliers organisés au PEPS par le CCAS sont toujours d'actualité :**



- **Atelier couture tous les mercredis de 18h à 20h**
- **Atelier tricot/crochet un samedi sur deux, le prochain est le 20 novembre !!**



• **Environnement : politique de réduction/tri des déchets**

➤ **Ramassage automnal**

Une trentaine d'habitants ont répondu présents pour cette matinée de nettoyage. Répartis en groupe de deux ou trois personnes, nous avons quadrillé le village (rues, bord des routes départementales et chemins) et avons passé 3 h à ramasser différents déchets jetés sauvagement dans la nature.

En fin de matinée, nous sommes tous revenus à la base logistique pour une pesée des déchets.


Éric et Robert ont pris le temps d'expliquer le fonctionnement de la balance à bascule à Amaury. Un moment de partage très sympathique.



Quelques surprises... : de nombreux mégots de cigarettes (3 600 unités), 3kg de bouteilles en plastique et 28kg de déchets non recyclables (tels que ficelles, ferrailles, papiers souillés, pvc...,) pour le point de collecte du tri sélectif.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H



Par contre, très peu de masques (25 unités), mais de nombreux masques usagés dans les poubelles des abris bus. Au top les utilisateurs !

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter les résultats sur le panneau d'affichage (place du village), **il vous indiquera le poids collecté, le temps de décomposition et en quoi le déchet sera transformé.**



Cette matinée s'est terminée autour d'un verre et d'un bon repas, toujours avec la même ferveur et la bonne humeur dans un esprit de partage et d'échange.

La commune remercie chaleureusement les habitants qui ont participé à cette collecte. (Tous ne sont pas sur la photo mais nous pensons bien à eux). Je vous propose de nous retrouver en 2022 pour une nouvelle édition avec des nouvelles surprises.

➤ Aménagement

MESURES COMPENSATOIRES


Les mares sont opérationnelles depuis bientôt un mois avec l'objectif de restaurer les fonctionnalités hydrologiques et écologiques du Grand Sablon. Nous avons déjà pu observer des empreintes d'animaux



➤ Entretien des haies

La municipalité entretient chaque année ses haies et sous-traite cette tâche (lamier) à un prestataire local. Démarrage des travaux prévus en fin d'année.

Comme précisé dans **l'EDV n° 4 de janvier 2021** les habitants doivent également entretenir leurs haies : **Article R 116-2-5° du Code de la voirie routière : il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres plantés à moins de deux mètres du domaine public. Les pouvoirs de police du maire l'autorisent, en vertu de cet article, à verbaliser les contrevenants.**



Cette tâche peut être difficile à exécuter pour certains (haies trop hautes, branches trop grosses, outil non adapté, pas d'outil, etc.). Nous vous proposons de regrouper les prestations.

Il suffit de :

- 1- Vous inscrire en mairie, (nom, adresse, N° de téléphone...)
- 2- Nous communiquerons vos coordonnées au prestataire,
- 3- Le prestataire prendra contact avec vous pour définir les travaux à réaliser, la date d'intervention et le montant de la prestation. **N'hésitez pas.**

➤ Coupe de bois

La Commune de Brangues propose tous les deux ans, à chaque habitant la possibilité de participer au tirage au sort des coupes d'affouage.

Le tarif de la coupe s'élève à 60 €. La date limite d'inscription au tirage en mairie est fixée au 30 novembre 2021. Chaque participant s'engage à être présent le jour du tirage au sort pour visiter sa coupe et à signer le règlement d'affouage.

Petit historique :

L'affouage est une tradition issue du Moyen-âge, qui reconnaissait le droit personnel aux habitants d'une commune ou d'une section de commune à participer à la répartition des produits des forêts de la collectivité pour la satisfaction de leurs besoins ruraux ou domestiques.

La pratique de l'affouage permet ainsi aux habitants d'une commune de pratiquer une coupe de bois de chauffage sur les parcelles communales.

Pour tout renseignement, merci de contacter Monsieur Éric MICHOU, conseiller municipal au 06 19 59 48 37.

➤ Action collégiale sur le gaspillage alimentaire

Comme l'an dernier, la commune « porte » **une action forte** à l'occasion de la semaine pour la réduction des déchets (du 20 au 28 novembre 2021).

Cette année le thème retenu : « antigaspi alimentaires », utilisons-nos déchets alimentaires pour faire des plats.

En partenariat avec les commerces alimentaires, les écoles, la bibliothèque et le centre social **nous vous donnons**

RDV :



* **Le mercredi 24 novembre RDV au PEPS pour jouer/lire** autour de la thématique « **réduct' des déchets** » de 16h à 18h. **Une autre façon de se nourrir ! Vous pourrez y découvrir une exposition sur la consommation durable !**

* **Le vendredi 26 novembre à la sortie des écoles** avec enfants/parents/habitants **sur la place du village** pour déguster **3 soupes différentes**. Une soupe à base d'épluchures et de légumes, une soupe traditionnelle avec des fanes de carottes et une soupe « surprise ».

Vous pourrez également **goûter aux mets que les enfants** auront concoctés avec des légumes/fruits abimés (atelier animé par le SICTOM durant le temps scolaire).

Prenez, prenons le temps de déguster ces nouvelles saveurs !

* **Le samedi 27 novembre au matin :** vous sera offert à **LA FERME DU CLOS DORÉ & À LA TOUR DES SAVEURS** une dégustation de soupe à base d'épluchures et de restes de légumes concoctée par les élus - **Rien ne se jette tout se recycle !**

Sur le parking de la **BOULANGERIE PEYSSON** une dégustation de gratinée (selon la recette de Nicole) à base de pain sec - **Miam, miam !**

Le restaurant **LE BRANQUIGNOL** vous propose à cette occasion un dessert « zéro déchet » : du pain perdu !

Port du masque / Passe sanitaire ou test PCR négatif obligatoire (pour le 24 & le 26/11).

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

➤ Papier cadeau plus écolo pour Noël !

Si votre papier cadeau est plastifié, métallisé ou avec des paillettes, il se jette avec les ordures ménagères.

Comment faire rimer "**éco-responsable**" avec "**présentable**" ? Plusieurs solutions s'offrent à vous :



- * Papier journal /vieilles cartes routières : vos offrirez de la lecture au bénéficiaire !
- * Papier kraft : il a l'avantage d'être issu de papier recyclé, et d'être recyclable.
- * Nappe en papier blanc/papier crépon : plus sombre, plus chic ! et recyclable,
- * Tissu : emballez vos paquets avec cette matière (des chutes de rideaux, des foulards, des vieilles chemises, taies d'oreiller...), du tissu que vous pliez et nouez d'une façon particulière. (Voir les tutos sur internet).

- * Prenez du papier cadeaux de l'année dernière !
- * Utilisez ficelle, rafia, rubans, bande de tissus... pour refermer le paquet à la place du bolduc.
- * Réutilisez vos jolis sacs !!
- * Soyez inventif !



• Travaux :

➤ Isolation des combles



Après le nettoyage des combles en juin, l'entreprise est intervenue début novembre pour isoler avec de la laine de verre soufflée les combles des 2 appartements locatifs situés au-dessus de l'ancienne école.

Cette isolation devrait permettre aux locataires de réduire leur facture de chauffage. La commune a pu bénéficier du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) et bénéficier de cette prestation à 1€.



➤ RD60

Les travaux avancent « *bon train* » depuis le 18 octobre. La réalisation du génie civil, l'enfouissement des câbles BT (basse tension), l'éclairage, pose des poteaux bois, etc... sont en cours et devraient se terminer fin novembre.

La dépose des poteaux béton est envisagée pour début 2022.



• Relance du CME

Le Conseil Municipal des Enfants de Brangues :

Après une année de mise en sommeil pour cause de COVID, le CME (Conseil Municipal des Enfants) de Brangues reprend du service !

Le CME est une commission municipale à part entière formée de 9 enfants qui participent aux actions de la commune aux côtés du maire et de son Conseil.

Le CME se réunira une fois par semaine pour travailler sur des projets dans les domaines de l'environnement, de la solidarité, de la culture et de la sécurité routière. Les petits conseillers interviendront lors de tous les événements officiels de la commune :


- Commémorations, vœux du maire, distribution des colis du CCAS, etc...
- Tout comme leurs homologues adultes, ils seront amenés à représenter la commune lors de visites d'autres communes ou lors de rencontres avec des associations, des syndicats ou encore d'autres CME.

Comme promis dans notre profession de foi, relancer le CME correspond à l'ambition de l'équipe de former les plus jeunes à la notion d'engagement, aux droits et devoirs du citoyen mais surtout de les rendre très tôt acteurs au sein de leur village.

Réfléchir au bien-être commun, rechercher l'amélioration du cadre de vie des habitants, prendre conscience de son lieu de vie et le préserver, tels sont les réflexes que nous souhaitons faire acquérir à ces jeunes conseillers.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H



Ils seront élus fin novembre, Rendez-vous au prochain numéro de janvier pour leur présentation !

• *Activités des vacances pour les enfants & ados organisé par le CCAS*

Mur d'escalade



Les enfants étaient impatients de le faire, ils l'ont fait avec brio. Cette journée « mur d'escalade » organisée par le CCAS a été très appréciée de tous. 14 enfants ont pu en profiter, le top !

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

Soirée bowling



• Remerciement pour la vente des brioches du Sou des écoles

Le Sou des écoles remercie toutes les personnes ayant participé à cette vente. Cela a été un beau succès !!



@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H



• Les dernières décisions prises par le Conseil Municipal

- **Convention de participation financière avec le Centre Social Odette Brachet**, afin de bénéficier de ses services, notamment pour les animations auprès des adolescents.
- **Accord pour** les modifications statutaires concernant **le transfert du nouveau siège de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, à Arandon.**
- **Fermeture de l'accès au Pont des Chèvres** pour des raisons de sécurité.
- **Demande de subvention au Département de l'Isère pour la réhabilitation d'un logement communal** afin d'améliorer le confort des locataires concernés.
- **Adhésion au groupement** de commande proposé par le syndicat « Territoire d'Énergie 38 » pour la fourniture d'électricité **afin de bénéficier de tarifs préférentiels et réduire la facture de la commune.**
- **Commande d'une prestation d'audit auprès d'un bureau d'études afin de catégoriser la nature des sols dans la zone artisanale d'Arban** (ancienne décharge sauvage non déterminée) avant mise en vente des terrains.
- **Versement d'un acompte exceptionnel à l'entreprise SEIGLE pour les travaux du clocher** afin de permettre l'intervention de cette entreprise du village sur ce chantier public spécifique.
- **Demandes de subventions auprès du Département et de la Région pour la réalisation de la Tranche 2 de l'aménagement des abords et accès de l'école et la bibliothèque (du PEPS)** prévu en 2022.
- **Subvention exceptionnelle accordée à la MFR le Chalet** afin de soutenir l'apprentissage de deux jeunes habitants du village.
- **Participation aux frais de la classe spécialisée dite « ULIS » de Morestel** qui accueille un élève de Brangues.



• L'agenda communal

- ❖ Dimanche 21/11 La Branguarelle organise une vente à emporter : saucissons briochés/diots au vin blanc et crozets



- ❖ Mercredi 24/11 Jeux à la bibliothèque, en lien avec la SERD

- ❖ Vendredi 26/11 à la sortie des écoles : Dégustation de soupes en lien avec la réduction des déchets en partenariat avec le centre social de Morestel, les écoles et les commerces



- ❖ Samedi 27/11 au matin : Dégustation de soupes, gratinées & pain perdu devant les commerces de Brangues (Boulangerie, Restaurant, Tour des saveurs, Ferme du clos Doré)

- ❖ Samedi 4/12 récupération des sapins commandés auprès du Sou des écoles de Brangues

- ❖ Vendredi 17/12 Marché de Noël organisé par le Sou des écoles de Brangues au musée



Envie de passer au zéro papier ?? Faites-nous part de votre souhait de recevoir ce bulletin d'information par mail !

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

